



Senegal

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2013-2015) - Interim

Nom du point focal: M. Dame Gaye
Organisation: Direction de la Protection Civile, Ministère de l'Intérieur
Titre / Position: Directeur
Adresse de Courriel: damebgaye@yahoo.fr
Téléphone: 00221338893900

Période couverte par le rapport: 2013-2015
Rapport d'évaluation: Interim
Dernière mise à jour le: 2 January 2015
Date d'impression: 02 January 2015
Reporting langue: French

A National HFA Monitor update published by PreventionWeb
<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/progress/reports/>

Objectif stratégique1 Domaine 1

Déclaration des résultats

Le rapport déposé par le groupe de travail sur le Développement Durable et la Gestion des Risques de Catastrophe a été validé, ce qui a valu l'intégration de la dimension "Réduction des Risques de Catastrophe (RRC)" dans le Document de Politique Economique et Sociale (DPES), dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES) et plus récemment, dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en 2014.

Objectif stratégique2 Domaine 2

Déclaration des résultats

La formation a ciblé essentiellement les membres des différents réseaux qui constituent la plateforme nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC), ce qui a permis de les rendre plus opérationnels.

La collaboration avec le Service de la Météorologie devenu Agence Nationale de la Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) s'est davantage renforcée et se poursuit dans une parfaite entente.

Le Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des Zones d'Inondation (MRAZI), ministère spécifiquement destiné à prendre en charge les inondations, a exécuté avec succès la phase d'urgence (2013) du plan décennal de lutte contre les inondations avec un budget estimé à 66 milliards F.CFA (soit 134,694 \$US).

Objectif stratégique3 Domaine 3

Déclaration des résultats

A la suite des inondations de 2012, un atelier de retour d'expérience du plan ORSEC a été organisé en 2013 avec le concours du Projet de Gestion des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique (PGRC-ACC). Cet atelier a regroupé l'ensemble des acteurs du Plan ORSEC pendant trois (3) jours pour examiner les facteurs de succès et d'échec dans la gestion des situations d'urgence. Mieux, un processus de révision du dispositif de préparation et de réponse aux urgences est en cours.

Objectifs stratégiques

Objectifs Stratégiques 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

Dans le cadre de la formulation de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) et du Plan Sénégal Emergent (PSE), un axe stratégique sur la Gestion des Risques de Catastrophes (GRC) est défini.

Objectifs Stratégiques 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

- La plateforme nationale multisectorielle de prévention et de réduction des risques de catastrophes est fonctionnelle.
- Le Programme national de prévention de réduction des risques majeurs et de gestion des catastrophes naturelles est financé et mis en œuvre ;
- La dimension RRC est intégrée dans les plans locaux de développement et des instruments de planification du développement;
- la révision du cadre institutionnel de la Gestion des Risques de Catastrophe (GRC) au Sénégal est réalisée.

Objectifs Stratégiques 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique 2013-2015

- Le dispositif de préparation et de réponse aux catastrophes est révisé pour mieux coordonner les secours et assurer la sauvegarde des biens et des personnes.
- Un Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) est construit et équipé.
- Un système d'alerte précoce (SAP) national multirisque est réalisé.
- Un atelier sur le retour d'expérience du Plan ORSEC 2012 est organisé en avril 2013 dans le but de corriger les imperfections identifiées dans la gestion dudit plan.
- Des exercices de simulation sont régulièrement organisés pour consolider le nouveau dispositif de préparation/réparation aux catastrophes.

- Un plan de renforcement de capacités des acteurs de la GRC et un plan de communication pour une meilleure sensibilisation de la population sont élaborés.

Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Indicateur 1

Il existe la politique nationale et le cadre d'action légale de réduction de risque avec les responsabilités décentralisées et les capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Oui
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des

indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'aspect RRC est contenu dans la stratégie nationale mais sa prise en compte du point de vue financier par l'Etat du Sénégal reste limitée, exceptée le cas spécifique des inondations pour lesquelles l'Etat a totalement pris en charge le budget du Plan décennal de lutte contre ce fléau estimé à 760 milliards F.CFA (soit 1,551,000 \$US) . Pour les autres aléas, l'essentiel des financements provient des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Les ressources financières destinées à la RRC sont encore très faibles et leur prompt mobilisation pose problème eu égard aux procédures administratives en vigueur.

Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction de risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	La réduction des risques / prévention (%)	Secours et de reconstruction (%)
Budget National		0.2

Budget décentralisé / sous-national

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

164,000,000/an

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

A l'occasion du Plan ORSEC 2012 pour la lutte contre les inondations, 8,000,000 \$US ont été mobilisés par l'Etat, la population (contribution volontaire) et les PTF.

Un Ministère dédié aux inondations (Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des Zones d'Inondation) a été créé pour prendre en charge les questions y afférentes et celles liées au relogement des sinistrés.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Faible coordination dans la gestion des situations d'urgence
Moyens financiers limités.

Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint? 2

Quelques progrès, mais sans engagement systématique au niveau politique et/ou institutionnel

Questions clés et moyens de vérification



Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systématiques en matière de réduction des risques de catastrophe? Non

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Oui

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction de risque de catastrophe Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloué à la réduction des risques de catastrophe

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La politique de RRC des collectivités est encore inexistante, sinon elle est réduite à de faibles appuis/secours aux personnes victimes de sinistres.

Une ligne budgétaire pour les secours et l'assistance aux indigents est prévu dans leur budget, mais faiblement mobilisé.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Manque de ressources pour financer cette ligne budgétaire
Manque de formation et de sensibilisation sur la RRC et son importance.

Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction de risque fonctionne

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale? Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	Confédération des ONG du Sénégal, Réseau des parlementaires, Réseau des Journalistes
Institutions nationales de financement et de planification (indiquez des nombre absolus)	
Organismes sectoriels (les dénombrer)	
Secteur privé (les dénombrer)	
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	Réseau des universitaires
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	Réseau des femmes leaders
Autres (veuillez préciser)	

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Dans le Cabinet du Premier Ministre/Président	Non
Dans l'unité de planification et/ou de coordination centralisée	Non
Dans le Département de la protection civile	Oui
Dans le Ministère de la planification environnementale	Non

Dans le Ministère des finances

Non

Autres (veuillez préciser)

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Difficultés de fonctionnement de la plateforme nationale de RRC dues à sa lourdeur. Insuffisance de l'implication des acteurs dans le fonctionnement de la plateforme.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

La culture de RRC reste encore faiblement enracinée dans l'esprit des décideurs et de la société civile, malgré une volonté politique manifeste.

Priorté d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Oui

Evaluation multirisques	Non
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
Les normes nationale convenue pour l'évaluation des multi risques	Non
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Oui
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Non
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Non

Veillez énumérer les secteurs ayant déjà utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

Les inondations, la Protection des végétaux (péril acridien) et la santé (épidémies)

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Un projet de mise en place d'une base de données sur les pertes économiques liées aux catastrophes est en cours avec le soutien de l'UNISDR et du PNUD. Une fois en place, la base de données doit permettre de mener des recherches, d'évaluer les risques multiples et de faire des analyses de coût.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Les moyens financiers sont encore insuffisants. Mais, l'opérationnalité de la base de données devrait faciliter la recherche, l'évaluation des risques multiples ainsi que les analyses de coût.

Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Oui

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.

Non

Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et les systèmes d'information)

Oui

Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Une base de données sur les pertes économiques liées aux catastrophes est en cours de réalisation.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Avant 2012, les initiatives prises dans les années précédentes n'avaient pas permis de juguler les problèmes. Les inondations étaient devenues un fléau au Sénégal, exacerbées par le changement climatique.

Les moyens financiers et la sensibilisation des populations constituent des difficultés majeures.

Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Oui

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement	Oui
Préparation au niveau local	Non
Systèmes et protocoles de communication utilisés et mis en application	Non
Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des systèmes d'alerte précoces (SAP) sectoriels existent parmi lesquels, le SAP de l'Agence nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) pour les manifestations atmosphériques, celui du Centre de Suivi Ecologique (CSE) pour le suivi des feux de brousse, celui de la Direction des Protection des Végétaux (DPV) pour le suivi du péril acridien, celui de la Direction de la Gestion Prévisionnelle des Ressources en Eau (DGPRE) pour le suivi du niveau des fleuves, celui du Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA) pour le suivi de la sécurité alimentaire, etc.

Le processus en cours pour la mise en place d'un SAP multi-risque cherche, à terme, à fédérer les SAP sectoriels existants.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Difficultés financières pour la mise en place d'un SAP national fonctionnel.

Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien de suivi des aléas au niveau régional

Oui

Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional

Oui

Alerte rapide régionale ou infrarégionale

Oui

Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations

Non

Mise en place et affectation de ressource aux stratégies et au cadres d'action régionaux et infrarégionaux.

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a mis en place une politique sous régionale de RRC dans le contexte du changement climatique. A cet effet, elle a organisé plusieurs rencontres d'information, de sensibilisation et de mise à niveau des Etats membres sur l'intégration de la RRC et du changement climatique dans les politiques de développement.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Cependant, les capacités nationales des Etats membres sont toujours très faibles et la CEDEAO n'est pas encore parvenue à renforcer les plateformes nationales des Etats membres.

Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Oui

La diffusion proactive de l'information	Oui
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Oui
Les informations sont diffusées avec directives proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Un projet de site web est en étude.

En outre, il existe dans le pays des structures spécialisées capables de renseigner les populations et les pouvoirs publics sur les éventuels risques encourus notamment en ce qui concerne l'érosion côtière, la biomasse et la disponibilité alimentaire.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Ces informations ne sont accessibles au grand public. Les canaux utilisés et les supports de communication ne sont pas toujours bien adaptés.

Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction de risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? Oui

À l'école primaire	Non
Au secondaire	Non
Programme de l'université	Oui
Dans l'enseignement professionnel	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Au Sénégal, un module sur la RRC a été introduit dans le curriculum de formation des élèves sortants de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

De même, l'Université Gaston Berger de St-Louis a mis en place un master sur la

RRC.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Cette introduction de l'enseignement de la RRC doit être élargie aux écoles primaires et secondaires, ce qui n'est pas encore le cas.

Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de la rentabilité sont développés et renforcés.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national alloué à la recherche appliquée? Non

Recherche sur les programmes et les projets	Oui
---	-----

Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Oui
---	-----

Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Non
---	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Un projet de mise en place d'une base de données sur les pertes économiques liées aux catastrophes est en cours avec le soutien de l'UNISDR et du PNUD. Une fois en place, la base de données doit permettre de mener des recherches, d'évaluer les risques multiples et de faire des analyses de coût.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Les moyens financiers sont encore insuffisants. Mais, l'opérationnalité de la base de données devrait faciliter la recherche, l'évaluation des risques multiples ainsi que les analyses de coût.

Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui
Formation du gouvernement local	Non
Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Non
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Non
Directive pour la réduction des risques	Non
Accessibilité de l'information sur la réduction	Oui

de risque de catastrophes au niveau des communautés

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La mise en place des réseaux à permis de sensibiliser certaines communautés de base, notamment le réseau des journalistes en RRC et celui des femmes leaders de la banlieue de Dakar.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Les activités des réseaux sont très limitées, le champ d'action très réduit et les moyens financiers et matériels insuffisants.

Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et les plans d'environnement incluant la planification, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes? Oui

Législation pour la protection des espaces	Oui
---	-----

Paiements pour les services des écosystèmes	Non
--	-----

Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
--	-----

Evaluation des impacts environnementaux	Oui
--	-----

Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui
---	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La politique environnementale du Sénégal vise à assurer un environnement durable et inverser la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles. Ces objectifs sont définis dans la Lettre de politique sectorielle du Ministère en charge de l'Environnement du Développement Durable (MEDD).

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Le manque de synergie des interventions, l'absence d'un mécanisme de gestion de la transversalité de l'environnement et des ressources naturelles.

Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Oui

Assurances pour les cultures et les propriétés	Oui
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Non
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui
Micro assurances	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

La loi d'orientation sur la protection des personnes handicapées, la cellule d'appui à la protection de l'enfant, le Fonds national de retraite constituent des leviers

opérationnels qui existent au Sénégal.

Depuis 2012, le Sénégal a souscrit à l'African Capacity Risk (ARC) pour prendre en charge les risques liés à la sécheresse.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Application très limitée dans l'espace et dans le temps.

Indicateur 3

Des politiques et des plans sectoriels, d'économie et de production sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction de risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Oui

Systemes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction de risque de catastrophes

Oui

Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production

Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Les risques et bénéfices de la réduction sont inclus dans la planification d'investissements publics ; par exemple, le contrôle effectué sur les projets de construction d'établissement recevant du public et d'établissements classés.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Non respect des textes en vigueur.

Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables	Oui
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Non
Distribution de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui

Intégration de risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Oui
---	-----

Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui
--	-----

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Au Sénégal, un plan décennal de lutte contre les inondations a été adopté depuis 2012 avec un budget de 760 milliards (1,55 milliards \$US). Ce plan prévoit des travaux de drainage des eaux de pluies mais aussi de construction des logements sociaux destinés aux victimes des inondations dans les zones inondables.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Demande plus forte que l'offre, récurrence des inondations, moyens financiers insuffisants, résistance de quelques populations à regagner les espaces aménagés.

Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après l'apparition de catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Oui

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes	2
Renforcement des capacités de réduction des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement	Oui
Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe	Non
Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Constructions de bassins de rétention d'eau pluviale, construction et/ou réparation et entretien de stations de pompage, de canaux pour drainage, de logements sociaux à Dakar.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Occupation par les populations des voies d'écoulement naturel des eaux.
Difficultés pour indemniser toutes les personnes installées le long de ces voies.

Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Non

Est -ce que les Impacts des risques de catastrophes prennent en compte l'évaluation de l' impact environnemental?

Oui

Par les autorités et institutions nationales et infranationales

Oui

Par les acteurs internationaux du développement

Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Etude d'impact environnemental pour tout projet d'investissement de grande envergure.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Problème de vulgarisation des résultats et de respect des dispositions de textes législatifs et Réglementaires.

Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion de risque ont été mis en place dans une perspective de réduction de risque.

Niveau de progrès atteint? 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques

Oui

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public

Oui

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour défendre les écoles et les établissements de santé en cas de catastrophe? Oui

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux

Oui

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux

Oui

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Oui

Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les

Non

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de risques futurs Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Des initiatives importantes marquées par l'adoption d'un arsenal juridique ont été prises.

Mise en place de la Commission supérieure de Protection civile, du Comité national de sécurité civile, de la haute autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de Plan de contingence national et régional.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonte dans le future.

Inexistence d'une unité de recherche sur les risques majeurs naturels ;
Système d'alerte précoce national pour prendre en compte les recommandations du CAH non encore achevé.

Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elle en place pour

faire face à une catastrophe? Oui

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Non
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Oui
Centres opérationnels et de communication	Oui
Groupes de recherches et de secours	Oui
Stocks de matériels de secours	Oui
Abris	Oui
Installations médicales sûres	Non
Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence	Non
Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention.	Oui

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Un plan "Blanc" est mis en place dans certains hôpitaux pour la prise en charge des urgences collectives.

Des postes médicaux avancés et des centres d'accueil d'urgence sont contenus dans ce plan.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le future.

Débordement des structures sanitaires rendant difficile le déroulement du plan.

Accès difficiles entre lieu du sinistre et les structures sanitaires de référence.

Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer la réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures?
Oui

Fonds nationaux de prévoyance pour les catastrophes	Oui
La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes	Oui
Dispositifs d'assurance et de réassurance	Oui
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

Deux milliards sont en réserve au Trésor dans le cadre du fonds des calamités ; Depuis 2012, chaque année 60 à 70 milliards F.CFA sont mobilisés pour la lutte contre les inondations et cela pour les dix prochaines années.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences

partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Fonds souvent limités devant l'ampleur de la situation et par rapport aux besoins ; Des procédures très lourdes limitent l'efficacité du système mis en place.

Indicateur 4

Des procédures sont en place pour l'échange d'informations durant les aléas et catastrophes, et pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint? 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Oui

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes

Oui

Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Oui

Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe

Non

Identifiez les Ressources humaines et les formé.

Non

Donnez le descriptif et les contraintes pour l'ensemble des indicateurs clé (pas uniquement les moyens de vérification)

S'il vous plaît décrire quelques-unes des principales raisons pour contextuelle du pays classement / évaluation pour le niveau indiqué de progrès.

L'Agence nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) fournit des données météorologiques et atmosphériques, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) fournit des informations sur l'environnement, l'évolution de la biomasse et les feux

de forêts, la Direction des Protection des Végétaux (DPV) sur le développement des larves de sauteriaux et les foyers de péril acridien, la Direction de la Gestion Prévisionnelle des Ressources en Eau (DGPRE) sur le niveau des fleuves, le Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA) sur les zones à risques d'insécurité alimentaire, l'Agence nationale de l'Aménagement du territoire sur les zones à risques de catastrophe, etc.

Donnez une explication sur le contexte et les raisons principales qui expliquent pourquoi le pays a été évalué au rang indiqué. En particulier, soulignez les défis rencontrés par les autorités nationales et les agences partenaires et faites des recommandations sur ce qui peut être fait pour les surmonter dans le futur.

Les données sont parcellaires et sectorielles, manque de moyens financiers pour mener des études globales et exhaustives.

La plateforme qui devrait servir d'outil fédérateur souffre d'efficacité dans ses activités.

Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction de risque et de développement

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

L'Etat du Sénégal à la suite de l'évaluation sur les dommages et pertes post catastrophes de 2009 a mis sur pied un comité de lutte contre les inondations. Mieux, depuis 2012, un Ministère dédié aux inondations a été mis en place.

Par ailleurs, un système d'alerte national qui fédérera tous les autres systèmes d'alerte précoce sectoriels est cours de réalisation et va être une stratégie phare et une priorité pour l'Etat dans les futurs documents de politique économique et social du Sénégal.

Un Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) est en cours de réalisation.

b) La prise en compte de la question du genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Oui

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Dans ce cadre, le Sénégal, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a élaboré un Programme national de Réduction des Risques Majeurs et de gestion des catastrophes naturelles.

Dans ce programme, il existe une composante réservée à l'approche genre car l'expérience a montré que se sont les femmes et les jeunes qui sont le plus touchés en cas de catastrophes. Ce programme élaboré en 2008 a connu cette année une première phase de réalisation avec le soutien du GFDRR.

c) Les capacités pour la réduction de risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Oui

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Une cartographie des zones à risque est disponible au niveau du Ministère en charge de la Construction, de l'Habitat et de l'Urbanisme et au niveau de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT).

Le problème fondamental demeure la délocalisation des populations des sites non aedificandi vers d'autres zones propices à l'habitat.

L'Etat a fait des efforts considérables avec les différents plans de relogement entrepris depuis 2005. Toutefois, ces efforts doivent être poursuivis.

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction de risque et des activités de reconstruction

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes des précautions appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Le Gouvernement compte renforcer le dispositif de contrôle des Etablissements recevant du public, mais aussi les constructions à usage d'habitation par la réadaptation des textes juridiques qui régissent le domaine de la construction et de l'Habitat.

Par ailleurs, dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat, il est prévu de recenser tous les bâtiments menaçant ruine au Sénégal.

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le

secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Des moyens et des sources sont-ils identifiés pour la transmission des connaissances ou des expériences locales en matière de réduction des risques de catastrophe?: Oui

Si oui, ceux-ci sont-ils intégrés d'une manière significative dans les plans et les activités de réduction des risques de catastrophe à l'échelle locale, infranationale et nationale?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Dans l'objectif de promouvoir la culture de réduction de risques de catastrophes à tous les niveaux, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, via la Direction de la protection civile (DPC), point focal dans la mise en œuvre du CAH, a prévu de signer un protocole de partenariat avec le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'appui au développement (CONGAD) et les réseaux.

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?)

Les facteurs contextuels de progrès sont les suivants:

- La Formulation du Document de Politique Economique et Social du Sénégal 2011-2015, de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) et, ensuite, du Plan Sénégal Emergent (PSE) où la RRC occupe une place de choix ;
- La redynamisation de la Plateforme nationale de RRC par la proposition d'un

décret de refonte et l'extension de réseaux de RRC aux élus locaux, aux ONG, etc.
- Le projet de création d'une Agence Nationale de la Protection Civile au Sénégal.

Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux

Accorder davantage une place prépondérante à la RRC dans la formulation des documents de politique économique et sociale et systématiser l'intégration de la RRC dans tous les plans et programmes.

Développer une politique tournée vers la culture du risque.

Déclarations sur les perspectives futures

Un système d'alerte précoce national multi-risque est en cours de réalisation et devrait être finalisé avant la fin de l'année 2014.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux

Il est prévu de renforcer les capacités de la Direction de la protection civile par l'adaptation des textes législatifs et réglementaires qui la régissent. A cet effet, une consultation a été ordonnée sur la revue du cadre institutionnel de la GRC au Sénégal. Les conclusions de cette consultation recommandent l'érection de la DPC en Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC). Pour mettre en œuvre cette recommandation, un projet de décret est soumis aux autorités pour approbation et signature.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour l'intégration de la RRC dans les curricula de l'enseignement primaire et secondaire.

Déclarations sur les perspectives futures

Dans un futur proche, deux objectifs stratégiques vont être la priorité du Gouvernement :

- promotion des stratégies et mécanismes de RRC par la mise en place du système d'alerte national, par l'opérationnalisation de la plateforme de RRC, la finalisation de la construction et de l'équipement du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) et le renforcement de capacités des acteurs ;
- maîtrise des accidents liés aux catastrophes d'origine naturelle et technologique par la mise en place du Fonds d'intervention d'urgence et la poursuite de l'élaboration des plans de contingence sur le territoire national ;
- parachever les textes législatifs sur le transport des matières dangereuses.

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux

Pour atténuer la vulnérabilité des populations, des plans de contingence vont être simulés pour tester leur efficacité.

Dans les programmes de réponse et de relèvement, des actions systématiques de réduction des risques sont intégrées.

Déclarations sur les perspectives futures

Rendre obligatoire l'avis d'un architecte pour la construction de toute sorte de bâtiment.

Mener des campagnes de sensibilisation au près des populations situées dans les zones à risques renforcer le contrôle dans les établissements industriels et à risques.

Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type d'organisation	Point focal
Direction de la Protection Civile/Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique	Gouvernements	Dame GAYE, Directeur de la Protection Civile